

COMMENT ÉLABORER SON PROJET MÉDICAL EN SSR ?

Les soins de suite et de réadaptation (SSR) sont en pleine mutation, mutation amorcée déjà depuis plusieurs années : l'arrivée de la tarification à l'activité en MCO a poussé les établissements à accueillir des patients plus nombreux et plus précocement. La recherche d'une meilleure efficacité des établissements de santé, en privilégiant les dépenses au profit du soin et non plus de l'hébergement, a amené le développement des prises en charge ambulatoires, d'abord en chirurgie, mais ce mode de prise en charge s'étend désormais à la médecine et aux soins de suite et

de réadaptation. La réforme du financement en SSR va par ailleurs nécessiter une adaptation des organisations et des prises en charge. Enfin, l'apparition des GHT et les nouveaux projets régionaux de santé à venir vont imposer aux établissements privés à but non lucratif des projets solides afin de se positionner au mieux dans l'offre de soins.

Le but de cette formation est de permettre aux directeurs et médecins de s'armer ensemble pour réussir cette mutation.

OBJECTIFS

- Comprendre l'environnement et le contexte (financement, ambulatoire...) dans lequel va devoir désormais évoluer le SSR
- Savoir construire le projet médical en faisant une analyse de son établissement et des potentiels de développement interne et externe
- Connaître les conditions de succès du projet médical et mettre en place des indicateurs de performance

CONTENU

Comprendre le contexte et les enjeux

- Les autorisations SSR
- Les mutations du système de santé (ambulatoire...)
- La réforme du financement
- L'ARS, le projet régional de santé et le contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens

Cadrer un projet

- Définir l'équipe projet
- Produire une lettre de cadrage
- Déterminer un calendrier, des indicateurs de suivi et une cartographie des risques

Faire l'état des lieux

- Définir les filières existantes et le plateau technique
- Analyser l'activité
- Recenser les ressources humaines
- Évaluer l'état financier

Identifier des pistes de développement

- Analyser son potentiel
- Faire une étude de positionnement
- Analyser la concurrence
- Réfléchir sur des partenariats, intra et extra GHT

Étudier la faisabilité

- Analyser les autorisations
- Évaluer une organisation
- Déterminer les ressources humaines et leur management

Choisir un scénario

- Prévoir le dimensionnement
- Réfléchir sur l'architecture et le plateau technique
- Évaluer le business plan



22 et 23 mars 2018



Paris



632 €
par personne



2 jours



01 53 98 95 03



formation@fehapp.fr

Prérequis

Bonne connaissance du SSR

PUBLICS

- Médecins présidents de CME
- Médecins MPR
- Chefs de pôles
- Directeurs
- Cadres de santé

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Pédagogie interactive alternant :**
- apports théoriques et méthodologiques
 - exercices, études de cas/de situations
 - échanges et mutualisation

INTERVENANTS

- Médecin MPR
- Directeur
- Médecin-DIM
- Conseiller médical FEHAP
- Conseiller SSR FEHAP